

GESTION DES DÉCHETS

RESSOURCERIE ET DÉCHÈTERIE : COMMENT DOPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

8 h 30 – 13 h

• Allocution d'ouverture

↳ **Joël Graindorge**, DGST E.R., Communauté d'agglomération

• Les filières REP, essentielles pour conforter l'économie circulaire, sont-elles en pleine mutation ?

- Rappels contextuels sur l'économie circulaire : la FREC¹, le Paquet économie circulaire et la directive de 2018
- Sur fond de réagréments contestés, reportés, annulés ou de perspectives de nouvelles filières, quelles évolutions se dessinent

↳ **Bertrand Bohain**, Délégué général, Cercle National du Recyclage (CNR)

• Le Réseau des Ressourceries® : rôle et missions dans l'accompagnement des collectivités

- Quels objectifs l'association loi 1901 poursuit-elle en matière de réutilisation et réemploi
- Consolider les ressourceries et accompagner leur développement : l'action nationale du Réseau au centre de 160 acteurs
- Son rôle dans la formation et la professionnalisation des acteurs

↳ **David Romieu**, Président, Réseau des ressourceries®

↳ **Alex Meschia**, Vice-présidente instances collectives régionales, Réseau des ressourceries®

• Retour d'expérience : faire le choix d'investir dans la construction d'une ressourcerie

- Analyse des motivations de la collectivité pour investir en direct dans la construction du bâtiment
- Les clefs d'une démarche réussie : conception, réalisation, objectifs attendus, modalités de gestion
- Présentation des nouveaux services proposés aux usagers et des perspectives d'évolutions

↳ **Anne-Sophie Gauquelin**, Directrice du service gestion des déchets, CAPV²

↳ **Muriel Debernardy**, Coordinatrice de chantier d'insertion et Responsable de la ressourcerie, Groupe Adéquation

• Témoignage : vers un nouveau concept de déchèterie favorisant le réemploi

- Qu'est-ce que le projet de « supermarché inversé » : parcours orientant l'utilisateur « donnez, prenez, recyclez »
- Comment s'organisent l'aménagement d'espaces différenciés, la nouvelle signalétique, la formation des agents aux techniques de la grande distribution
- Les résultats et les perspectives de nouveaux sites

↳ **Nicolas Sénéchau**, DGS, Smicval³

• Déchèterie mobile : des solutions techniques et spécifiques à adapter

- La réalisation d'un audit pour améliorer la sécurité et optimiser les coûts
- Les évolutions retenues et les premiers résultats
- Mise en œuvre d'un nouveau concept : la déchèterie semi-fixe/mobile

↳ **Alexia Lavallée**, Directrice, Smictom⁴ de la zone sous-vosgienne

14 h 15 – 17 h

• Les déchèteries évoluent pour augmenter les performances et la qualité du service

- Pourquoi miser sur les déchèteries à plat : nouveauté ou complémentarité ?
- Analyse des usages, des avantages et des limites à partir de nombreux exemples de collectivités
- Contrôle d'accès : panorama des différentes solutions techniques
- Focus sur Perpignan Méditerranée Métropole et le Syndicat Mixte Decoset de Toulouse

↳ **Laurent Cousté**, Consultant, Inddigo

• Le concept de déchèterie totalement à plat clé en main : de quoi parle-t-on

- Le principe : association des zones de réception en casiers et en compacteurs monoblocs avec séparation physique des zones de dépôt et d'exploitation
- Avantages : accueil et sécurisation des visiteurs et des personnels, tri facilité et recyclage optimisé, adaptabilité de la plateforme

• Vers une modernisation du système de contrôle d'accès avec borne de lecture de QR-Code

- Justification des principaux objectifs retenus pour le contrôle d'accès et des motivations du choix technique
- Le QR-Code-« Semocode » en pratique : les outils nécessaires et les premiers résultats

↳ **Élodie Bittard**, DGS, Semoctom⁵, Saint-Léon

Journée animée par **Joël Graindorge**,
DGST E.R., Communauté d'agglomération

(1) Feuille de route pour l'économie circulaire

(2) Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (38)

(3) Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde (33)

(4) Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Zone Sous-Vosgienne (90)

(5) Syndicat de l'entre-deux-mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (33)

Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

bit.ly/2HcvpcC

OU AU VERSO



GESTION DES DÉCHETS

RESSOURCERIE ET DÉCHÈTERIE : COMMENT DOPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal..... Ville.....

Participant

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Collectivités locales :
390 € HT (468 € TTC)

Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.

Informations inscriptions multiples,
rendez-vous sur :

bit.ly/2HcvpcC

Journée d'étude « Gestion des déchets », tarifs d'inscription

JE_DEC_250619

→ Nombre de places limité, bulletin à retourner avant le 21/06/2019

- Par email :

penelope.vincent@infopro-digital.com

- Par courrier à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II

10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Bery - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com